

Série Lettres et arts spécialité Arts

Histoire et théorie des arts

Écrit

Les 159 candidats du concours de 2015 ont été invités à traiter le sujet suivant : «L'art abstrait est-il un art du décor ?». Les notes obtenues à cette épreuve de dissertation s'échelonnent entre 02 et 20 sur 20, la moyenne est de 9,78, le pourcentage de notes supérieures ou égales à 14 est de 18,59%.

Avant de formuler des regrets et des vœux, le jury souhaite exprimer sa satisfaction à la lecture des meilleures des copies qui font preuve de culture, de maturité et même d'originalité dans le choix de leurs exemples. Il est encourageant de constater qu'un « peloton de tête » a bien compris les enjeux de l'histoire de l'art, et sait harmonieusement concilier des hypothèses intellectuellement nourries et une attention précise portée aux œuvres, qui ne sont pas traitées comme des illustrations mais de véritables objets d'étude, qui sont la source des interrogations et non leur résultante.

Quelles que soient les questions au programme du concours et les sujets futurs, un certain nombre de préconisations peuvent être portées à la connaissance des candidats et des professeurs qui les préparent à cette épreuve spécifique. Même si l'on comprend que les khâgneux ne peuvent consacrer un temps excessivement long à construire leur culture dans le domaine de l'histoire de l'art, il est souhaitable qu'ils équilibrent lecture et fréquentation directe des œuvres. Du point de vue bibliographique, il est préjudiciable de favoriser des ouvrages trop anciens, surtout lorsque l'on n'a pas la possibilité d'en faire une lecture critique, à l'aune de l'évolution de la discipline. On veillera donc à conseiller aux candidats des ouvrages récents, non qu'ils soient forcément « meilleurs » que ceux qui les ont précédés, mais parce que l'histoire de l'art est une discipline vivante dont les perspectives et les orientations méthodologiques se renouvellent.

Le sujet a dérouté la majorité des candidats qui, s'ils s'étaient manifestement préparés à traiter de la question de l'art abstrait, n'avaient pas accordé au décor une véritable attention, ce qui a posé un gros problème de définition des termes. Une des confusions les plus fréquentes a consisté à substituer à la question du décor, qui ouvrait un large spectre de techniques artistiques (on pouvait en effet envisager le décor peint, sculpté, de technique mixte) celle des arts décoratifs (entendu au sens réduit des objets d'art) ou celle de l'ornement. C'est d'autant plus regrettable que l'un des axes qui pouvait être retenu pour traiter le sujet était justement fourni par la mise en tension du décor et de l'ornement. La question du décor de théâtre a été nettement surévaluée (bien que l'absence d'Oscar Schlemmer reste à déplorer...). Le décor a été bien trop peu souvent considéré comme une production artistique liée à l'architecture, ce qui semblait pourtant aller de soi. On regrette le très petit nombre de mentions du groupe Support/Surface (1969-72 ; Pincemin, Viallat). Le néoplasticisme semble très peu connu. L'absence de Gutai (Japon 1955), la quasi méconnaissance de Yayoi Kusama, pourtant si emblématique de la question posée par le sujet. Les *Wall drawings* sont trop rarement évoqués, et Sol Le Witt reste tout à fait exceptionnellement mentionné. Pourtant, ses *Dessins muraux de 1968 à 2007* furent très récemment exposés au Centre Pompidou Metz (2013). Cette remarque est l'occasion de souligner que l'actualité des expositions, au moins en France, ne peut être méconnue par les étudiants, car leur écho est au minimum très accessible, dans la presse comme dans les nouveaux media.

Les meilleures copies ont tenté de concilier un plan thématique, que le sujet invitait de manière évidente à privilégier, avec la prise en considération de la périodisation. Elles ont situé précisément les œuvres dans leur temps, ce qui permet de reformuler fructueusement la question posée en examinant dans quelle mesure les enjeux de l'art du décor peuvent être conservés, dévalués, modifiés, renforcés... par les caractéristiques propres aux œuvres abstraites.

Il n'est pas de pure forme que de s'étonner de la faiblesse d'un trop grand nombre de copies du point de vue de l'expression écrite. Des imprécisions se multiplient dans l'écriture des noms propres, parfois estropiés : Owen Jones devient « Goods », Franck Ghery « O'Ghery »...) On déplore des tics de langage un peu pédants qui révèlent des apories : combien de fois l'art abstrait a-t-il été qualifié d'autoréférentiel ou d'autotélique ! Et que penser d'une telle formule : « en soulevant le voile de la figuration, c'est le décor qui s'effondre » ! La récurrence, lassante, des mêmes exemples, est sans doute inévitable, mais les candidats se montrent rarement capables de se les approprier, ce qui réduit d'autant les chances de mesurer leur investissement réel, ainsi que la possibilité de comparer leurs copies. Il est naturel que les candidats fassent

usage des exemples qui ont été traités par leurs professeurs, mais l'étroitesse du corpus qui en résulte confère à un trop grand nombre de copies une étonnante homogénéité, déjà pointé par les jurys lors des années précédentes, et l'on ne saurait trop conseiller aux candidats de se constituer, en marge des œuvres incontournables qui leur sont présentées en cours, un petit répertoire d'exemples personnels, nourri à partir de leur fréquentation des musées et des sites, ou encore à partir de lectures bien assimilées.

Oral

Le nombre de candidat(s) ne permet pas d'établir un rapport significatif.